

Bonjour,

Je m'oppose à rehausser la limite maximale de 4 étages. Bien que j'apprécie le développement, je suis d'avis que cette exception causerait un contraste négatif avec la nature du quartier, en plus d'ajouter une densité de population au delà de la capacité des infrastructures en place. Ce quartier devrait demeurer une zone de densité moyenne afin de préserver la qualité de vie des résidents.

Cordialement,

Philippe Huot